Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 18

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: CH.P.-R.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185772

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

réveille. La pauvrette se croit libre et elle n'a rien de plus pressé que de recommencer ses gambades. Mais chaque saut la ramène à son point de départ. Bientôt l'aiguillon de la faim se met de la partie ; elle se dit qu'elle ne gagnera rien à faire la mauvaise tête et elle devient douce comme un petit mouton. C'est le moment de lui jeter un morceau de sucre,... je me trompe, un petit lambeau de bœuf cru, devant lequel elle se garde bien de bouder.

Voilà pour le deuxième acte.

Le plus fort est fait. Ce n'est qu'un jeu après cela de lui faire exécuter les exercices préparatoires ; de lui apprendre à marcher au pas, de la suspendre à un fil de soie, de l'atteler à de petites voitures. Et notez bien que le dompteur se réserve toujours la ressource de la diète ou de la terrible boîte tournante. En revanche, que de caresses et de friandises quand elle est arrivée à traîner le char, à diriger la brouette, à tirer le canon, à tourner le moulin et à danser sur la corde.

Généralement les honorables professeurs de puces se livrent eux-mêmes en pâture à leurs pensionnaires. M. Henri Gay cite le cas d'un Anglais nommé M. Kitchingam, qui, les exercices terminés, déposait ses puces dix par dix sur le revers de sa main, couverte de cicatrices, et les laissait se désaltérer à même, avec une bienveillance toute paternelle. De la salle à manger au dortoir le trajet n'était pas long. Ce dortoir consistait en une couche coquette, aménagée dans une boîte oblongue et capitonnée de flanelle rouge ; là-dessus des couvertures blanches ; bref, un nid de petite-maîtresse où les laborieuses ouvrières dormaient en paix et à l'abri des vents coulis.

M. Kitchingam les réveillait à dix heures du matin. Vite à la toilette ! Un petit plumeau de duvet très-léger lui servait à enlever les molécules de poussière ou les débris de lainage qui pouvaient s'être introduits entre les articulations et gêner les mouvements dans les exercices.

Et quel travail ! Dix heures par jour, c'est-à-dire beaucoup plus qu'un employé de l'Etat. Le champ de travail des élèves de M. Kitchingam s'étend sur une table recouverte de papier blanc. La première, celle qui remporte invariablement le prix d'excellence, est de nationalité belge ; il est clair que le sang flamand porte à l'esprit de mesure et de conduite. Ne me parlez pas des françaises évaporées, ni surtout des espagnoles, carlistes intraitables qu'on ne sait par quel bout prendre ! Les belges ne craignent pas de rivales.

Aussi notre héroïne a-t-elle mérité le surnom d'Hercule. Le vaisseau en ivoire qu'elle traîne est mille fois plus pesant que son petit corps, et ses camarades ont si bien la conscience de sa supériorité que quand Hercule part de l'avant, elles se mettent en grève, convaincues qu'il ne leur servira de rien de chercher à la rattraper. Quand je vous disais que ces petites bêtes ont de l'esprit jusqu'au bout des pattes.

Une autre artiste, du nom de Blondin, encore une belge, savez-vous ? a trouvé le moyen de traîner, le corps en dessous d'une corde, une brouette dont la roue se meut à la partie opposée de la même corde ; une troisième puise de l'eau dans un puits. Au début, ses pattes crochues ne lui permettaient pas de saisir le fil régulièrement ; elle pelotonnait et enchevêtrait toute la corde. Avec du temps et de la patience, elle a fini par se tirer d'affaire très convenablement, et elle abandonne son travail aussitôt qu'on la rappelle, tandis qu'auparavant, une fois prise au fil de soie, on ne pouvait lui faire lâcher prise.

J'en ai dit assez pour justifier mes promesses du début. Reconnaîtrez-vous maintenant que la puce n'est pas ce qu'un vain peuple pense ?

C'est le cas ou jamais de terminer par une anecdote : Un professeur de puces, peut-être M. Kitchingam montrait ses lauréates à une famille royale du continent, quand tout-à-coup l'hercule de la bande disparut.

Mais le professeur l'avait suivie des yeux, et après un moment d'embarras :

— J'en demande pardon à son Altesse, dit-il à l'une des princesses, mais mon élève s'est réfugiée sur son auguste personne... et si elle veut la rechercher, ce sera l'affaire d'un instant.

La jeune princesse s'exécuta gaiement. Elle passa dans une chambre voisine et revint, quelques minutes après, tenant entre le pouce et l'index l'insecte demandé. Mais à peine le professeur l'eût-il aperçu qu'il secoua la tête et de sa voix la plus gracieuse.

— C'est à recommencer, dit-il : Votre Altesse s'est trompée, la puce qu'elle a bien voulu me rapporter est..... *une puce sauvage.*

Oron, le 26 avril 1880.

A la rédaction du Conteur Vaudois, *à Lausanne.*

Monsieur le rédacteur,

Vous avez publié dans votre numéro du 13 mars dernier un très intéressant article sur la famille d'Illens. Je prends la liberté de vous donner quelques renseignements sur les lieux qui furent le berceau de cette noble famille.

Le château d'Illens, près Oron, était situé au territoire de Pont, sur une colline élevée, dominant à l'orient la vallée de la Broie, à environ un kilomètre et demi du château d'Oron, dans la direction de Rue. Il faisait partie de cette longue ligne de maisons fortes qui, au moyen âge, dès Attalens à Payerne, commandait la vallée et protégeait l'une des plus anciennes routes du pays.

Les châteaux d'Attalens, Bossonnens, Palézieux, Oron, Illens, Rue, Moudon, Lucens, Surpierre, étaient là, sur leurs rochers escarpés, comme des sentinelles veillant au repos du pays, ou bien abritaient derrière leurs sombres murailles des gentilshommes pillards.

Bossonnens, Palézieux et Illens sont ruinés. A Bossonnens, quelques pans de murs et une tour ronde, que la main des hommes, plus que celle du temps, abaisse chaque année, émergent du feuillage des hêtres. Les futaies ont envahi fossés et cour d'honneur.

Palézieux montre encore les restes de son enceinte fortifiée et ses fossés presque intacts.

A Illens, tout est détruit. — Au bord d'un profond ravin, au pied duquel coule un paisible ruisseau, dans une forêt, sur un haut terre-plein, quelques débris de murailles, enceints d'un double fossé, marquent seuls l'emplacement du château.

Une tradition locale veut que LL. EE. de Berne se soient servies des matériaux provenant du château d'Illens pour réparer le château d'Oron après 1557.

En 1469, Pierre et Jean d'Illens possédaient la seigneurie d'Illens. — De ce fief dépendaient des droits sur Chésalles, — Besencens, — Perey-Martin, — Villard-sous-St-Martin, — Pont et château d'Illens, — Prougin, — Bussigny, — St-Martin de Vaud, — Villaz du Bois es-Fiaugères, — Montaysis et le Crest, — Chapelle et autres lieux.

En 1514, noble François Proby, de Vevey, était droit-ayant des nobles seigneurs d'Illens pour leurs fiefs rière les lieux ci-dessus.

On peut supposer qu'à cette époque du déclin de la féodalité, la famille d'Illens, comme la plupart des familles nobles, se trouvait dans la gêne. C'est probablement ensuite de la vente de tous ses fiefs qu'elle s'est retirée à Lausanne, a acheté la

bourgeoisie de cette ville et s'est vouée à la magistrature et à l'étude des lois.

Recevez, Monsieur le rédacteur, mes meilleures salutations. Ch. P.-R.

Onna veindzance.

Su z'u l'autro dzo pè Yverdon, et dâo tant qu'été per lé, y'avé einvià dè vairè lo lé, kâ y'âmo gaillâ clliâo grantès golliès qu'on ne pâo pas vairè lo bet et iô lè ge sè paisont « dans la nuit des temps, » coumeint no desâi stu l'hivai noutron menistrè, quand no racontâvè l'histoire dè la Suisse dâo teimps dè Jéroboam.

— Ah ! ma fâi, se te vâo vairè lo lé, se mè fâ me n'ami Abran, tè faut traci; kâ lo lé fot lo camp aô diablio ; l'est corattâ pè la verdure.

Et çosse l'est la pura vretâ. Créyé ne jamé lo retrovâ, et ne sé pas dein lo mondo iô a passâ tota cll'édhie ; n'est pas lè pessons que l'ont tota bussa et n'ia pas moïan que l'aussè tota servi à rallondzi lo vin dè Bonvelâ.

Dein ti lè ca, se lo lé s'ein va dinsè, y'ein a que lo vont regrettâ, kâ cein n'est pequa asse galé què lè z'autro iadzo ; on vâi trâo la pierraille pè lo fond dè la Tâila, et lo bord dâo lé resseimbliè à non crouïo tsamp ein semorè pliein dè vouârès, que lâi a dâi pecheintès pliacès bliantsès, iô rein ne crait ; mâ petétrè que cein a dâo bon et que cein va eimpatzi cauquiès tsecagnès ; kâ vouâitsé z'ein iena que m'a étâ racontâie pe me n'ami Abran et que ne sarâi pas arrevâïe se lo lé n'avâi pas étâ âo bord dâo tsemin :

On Allemand, que vegnâi dè pè Yverdon, à tsévau, passavè découtè lo lé iô dâi dzeins dè pè châotrè poâisivont dè la sablia, que l'ein reimpliâvont on gros naviot, et quand lo tutche passà, sè desiront : « vouaiquie onna téta carrâïe aguelhî su onna rosse. »

L'allemand ne repond rein po lo momeint ; mâ on bet pe lliein, coumeinça à ruminâ et à s'eingrindzi. Plie l'avancivè, mé la colére lâi montavè à la téta, et lo vouaiquie à bordenâ et à talematsi dâi gros mots. Ma fâi quand fut on quart d'hâora pe lévè, l'étâi einradzi et sè peinsà : *Tondreverte !* cein pâo pas sè passâ dinsè ! et sè revirè furieux. Lè gaillâ étiont adé aprés la sablia, et quand lo iâiâ rarevè, lâo fâ :

— Mille non d'in pipe ! c'est vous l'avoir dit rosse à ma chefal ?... tûfle !... Eh pien, terteifle !... c'est moi je dis : chan-foutre ! à votre pateau.

Et sè revirè, et tracè tot conteint d'êtrè dégongliâ et dè s'étrè reveindzi asse cranameint.

Conseils du samedi. — *Vêtements des femmes.* — Un point qui ne doit point être négligé est la question d'harmonie. Avant donc d'arrêter votre choix sur un tissu nouveau, charmant de couleur, assurez-vous, madame, qu'il va bien à votre teint, qu'il n'écrasera pas votre taille élégante, mais petite, ou n'allongera pas démesurément votre taille, — toujours élégante, — mais longue et flexible. Considérez aussi votre situation dans la vie, votre état de fortune, et, autant que possible, votre âge, afin d'éviter entre ceux-ci et l'objet que vous achetez, une trop grande dissemblance.

Evitez les grands dessins si vous êtes petites ; les carreaux et les écossais si vous avez de l'embonpoint ; les raies verticales si vous êtes de taille élevée. — Le *bleu-clair* est très favorable aux blondes. — Le *jaune*, l'*orange*, le *rouge* conviennent aux brunes. Un *vert-clair* délicat va bien également aux blondes à teint rosé.

Travers des domestiques. — Si peu qu'on ait de domestiques, et si honnêtes qu'ils soient, une surveillance attentive est nécessaire, car leurs travers sont souvent plus coûteux que leur négligence ou leur mauvaise foi. J'en trouve la preuve dans l'anecdote suivante :

« Avez-vous remarqué, dit le Révérend Sidney Smith, quelle aversion éprouvent les domestiques pour tout ce qui est bon marché ? J'en fis l'expérience l'autre jour et avec le plus grand succès : trouvant que nous dépensions énormément pour le savon, je m'assis tout pensif, et, prenant en considération cette question, j'arrivai à la conclusion que nous employions un article fort coûteux qui pourrait évidemment être remplacé par un meilleur marché. Certain de ne pas me tromper, j'en voulus pourtant avoir le cœur net : je commandai donc une demi-douzaine de livres de savon de chaque sorte, mais je pris la précaution de changer les prix marqués sur les paquets avant de les remettre aux mains de Betty « Eh bien, Betty, quel est celui de ces savons qui lave le mieux ? — Oh ! c'est bien facile à voir, monsieur, c'est le plus cher ; celui qui était enveloppé de papier bleu. — Très bien, Betty, lui dis-je, je ne vous en achèterai plus que de celui-là. »

» C'est ainsi que Betty m'épargne annuellement une assez forte quantité de savon et que le linge est mieux lavé ! »

Le bifteck.

Un maître charpentier des environs de Lausanne venait de faire une longue maladie et avait grand besoin, pour rétablir sa santé, d'une nourriture fortifiante ; mais la dureté des temps ne lui permettait que le strict nécessaire. Un jour, en se mettant à table, et après avoir jeté un coup d'œil attristé sur la maigre pitance qui lui était offerte, il dit à sa femme en souriant : « J'aimerais cependant bien pouvoir manger une fois un bon bifteck. »

— Sans doute, Joseph, car tu aurais bien besoin d'avoir de temps en temps quelques bonnes viandes.

Puis prenant note du désir de son mari, la pauvre femme, qui gagnait péniblement la vie de toute la famille par ses travaux de couture, se dit à elle-même : « Eh bien ! il faut que tu l'aies demain, ton bifteck ; c'est une petite dépense que je com-